

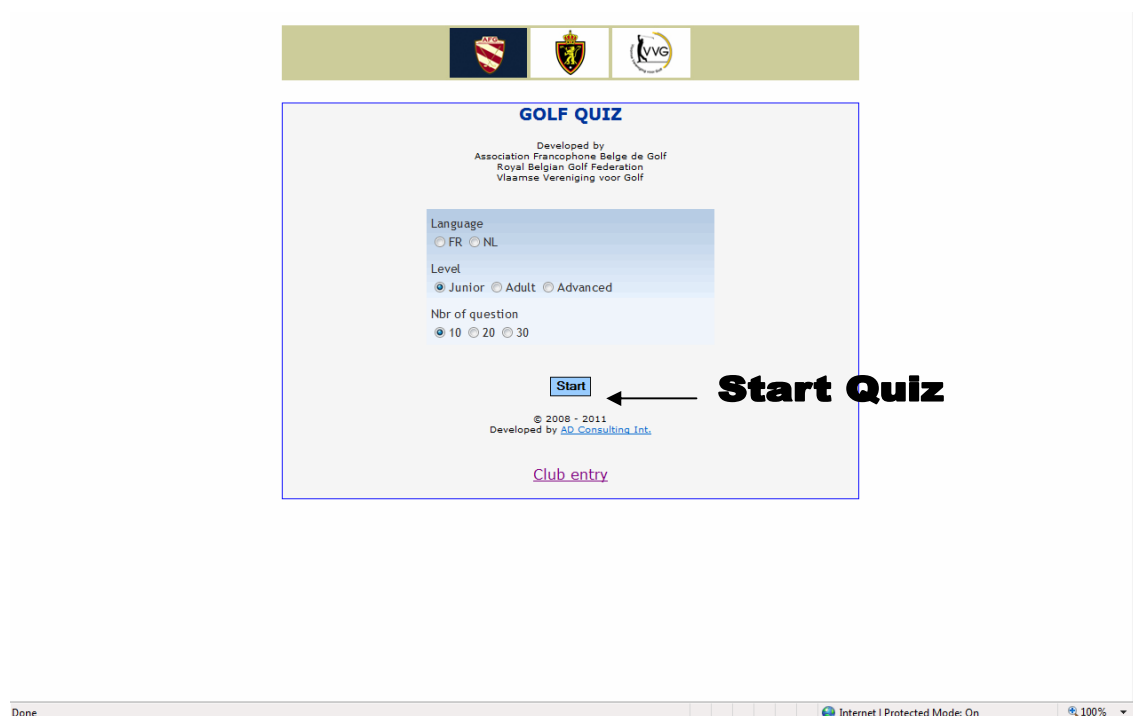
Brevet d'Aptitude au Golf 2008-2011

Mode d'emploi Online Quiz et

Questionnaires d'examen pour le BAG

1. Quiz sur les Règles de Golf : accès aux clubs et à leurs affiliés

1. Démarrez via www.golfbelgium.be ou www.golfvlaanderen.be ou www.afgolf.be
2. Les membres peuvent préparer ici leur examen sous forme d'un Quiz
 - a. Le choix linguistique : FR , NL
 - b. Niveau : Junior, Adult, Advanced
 - c. Le nombre de questions : 10, 20, 30



Tout comme pour les questionnaires d'examen, des questions relatives à l'Etiquette, aux Définitions et aux Règles 1-28 sont reprises dans chaque Quiz.



GOLF QUIZ

1) La balle d'un joueur est perdue dans une obstruction inamovible située sur le green. Que peut faire le joueur ?

- 1- Il doit déterminer le point où la balle a franchi en dernier les limites les plus externes de l'obstruction. La balle doit être considérée comme reposant à cet emplacement. Le joueur peut substituer une autre balle et la placer sans pénalité au point de dégagement le plus proche.
- 2- Le joueur doit place une balle sans pénalité sur le green le plus près possible de l'obstruction.
- 3- Le joueur doit rejouer une balle de l'endroit d'où le coup précédent a été joué sans pénalité.

2) Les dégâts occasionnés aux greens et aux lignes de putt par les chaussures:

- 1- Devraient toujours être réparés après avoir terminé le trou.
- 2- Pourraient être réparés par le joueur après qu'il ait joué son premier putt.
- 3- Pourraient être réparés à tout moment.

3) La ligne de hors-limites se prolonge :

- 1- Verticalement vers le bas et vers le haut.
- 2- Verticalement vers le bas.
- 3- Verticalement vers le haut.

4) La balle est sur le terrain proche d'une ligne blanche marquant un hors limites.

- 1- Le joueur peut prendre son « stance » hors limites pour frapper sa balle.
- 2- Le joueur doit prendre son « stance » sur le terrain pour frapper sa balle.
- 3- Le joueur doit dropper sa balle dans une position telle qu'il puisse la frapper en restant sur le terrain.

5) Un joueur droppe une balle d'une manière incorrecte. Son adversaire en Match play réclame le trou; est-ce correct ?

- 1- Le joueur n'a pas perdu le trou: il peut corriger son erreur et redropper comme prévu par la Règle 20-6.
- 2- Le joueur a perdu le trou.
- 3- l'adversaire perd le trou pour avoir donné de fausses informations concernant les règles.

6) Un joueur qui doute de ses droits ou de la procédure à suivre peut sans pénalité finir le trou avec

- 1- Le joueur n'a pas perdu le trou: il peut corriger son erreur et redropper comme prévu par la Règle 20-6.
- 2- Le joueur a perdu le trou.
- 3- l'adversaire perd le trou pour avoir donné de fausses informations concernant les règles.

6) Un joueur qui doute de ses droits ou de la procédure à suivre peut sans pénalité finir le trou avec deux balles :

- 1- Uniquement en Match play.
- 2- En Match play et en Stroke play.
- 3- Uniquement en Stroke play.

7) Après un coup, la balle d'un joueur vient au repos sur l'aire de départ. Une obstruction inamovible gêne le mouvement intentionnel du joueur.

- 1- Le joueur peut se dégager sans pénalité. Il doit relever sa balle et la dropper à moins d'une longueur de club du point de dégagement le plus proche.
- 2- Le joueur ne peut pas jouer la balle comme elle repose.
- 3- Le joueur peut relever sa balle, la mettre sur un tee et continuer le jeu sans pénalité.

8) En Match play que doit faire un joueur lorsqu'une controverse survient avec son adversaire ou lorsqu'un doute survient entre les joueurs quant à la manière de procéder ?

- 1- s'adresser au Comité pour déposer plainte.
- 2- FalseAvertir l'adversaire qu'il dépose une réclamation et continuer le match sans délai, si aucun représentant dûment accrédité du Comité n'est disponible dans un délai raisonnable.
- 3- Suspendre le jeu.

9) Après avoir joué, un joueur peut-il toujours jouer une balle provisoire ?

- 1- Oui.
- 2- Non, car il doit exister un risque que la balle soit perdue en dehors d'un obstacle d'eau ou soithors limites.

10) En Match play, la balle d'un joueur se trouve à 2 m du green. Le joueur décide de frapper sa balle avec un putter. Avant son coup, il enlève du sable situé sur sa ligne de jeu à 1 m de sa balle.

- 1- Le joueur encourt une pénalité de deux points.
- 2- Le joueur n'encourt aucune pénalité.
- 3- Le joueur perd le trou.

Valider

Done

Internet | Protected Mode: On

100%

Done

Internet | Protected Mode: On

100%

3. Les résultats du quiz.



GOLF QUIZ

Résultat

1) La balle d'un joueur est perdue dans une obstruction inamovible située sur le green. Que peut faire le joueur ? (522jr)

- 1- Il doit déterminer le point où la balle a franchi en dernier les limites les plus externes de l'obstruction. La balle doit être considérée comme reposant à cet emplacement. Le joueur peut substituer une autre balle et la placer sans pénalité au point de dégagement le plus proche.
- 2- Le joueur doit place une balle sans pénalité sur le green le plus près possible de l'obstruction.
- 3- Le joueur doit rejouer une balle de l'endroit d'où le coup précédent a été joué sans pénalité.

Votre réponse est correcte

R24-3b(iv) b. Balle non retrouvée dans une obstruction inamovible Si l'on est sûr ou quasiment certain qu'une balle qui n'a pas été retrouvée est dans une obstruction inamovible, le joueur peut se dégager selon cette Règle. S'il choisit de le faire, il faut déterminer le point où la balle a franchi en dernier les limites les plus externes de l'obstruction et, pour permettre l'application de cette Règle, la balle est considérée comme reposant à cet emplacement et le joueur doit procéder de la manière suivante : (iv) sur le green : si la balle a franchi en dernier les limites les plus externes de l'obstruction inamovible à un emplacement situé sur le green, le joueur peut substituer une autre balle sans pénalité et se dégager comme prévu à la Règle 24-2b(ii). PÉNALITE POUR INFRACTION À LA RÉGLE : Match play : perte du trou - Stroke play : deux coups

2) Les dégâts occasionnés aux greens et aux lignes de putt par les chaussures: (140)

- 1- Devraient toujours être réparés après avoir terminé le trou.
- 2- Pourraient être réparés par le joueur après qu'il ait joué son premier putt.
- 3- Pourraient être réparés à tout moment.

Vous avez faux !
La bonne réponse est Devraient toujours être réparés après avoir terminé le trou.

Étiquette: Les joueurs devraient réparer avec soin tous leurs trous de divot et tous les dégâts causés au green par l'impact d'une balle (que celui-ci soit ou non fait par le joueur lui-même). Les dégâts créés aux greens par les chaussures des joueurs devraient être réparés une fois le trou terminé par tous les joueurs composant le groupe.

3) La ligne de hors-limites se prolonge : (008jr)

- 1- Verticalement vers le bas et vers le haut.

Internet | Protected Mode: On 100%

Règle 27-1-2. Balle provisoire et. Procéder ou être vu être l'issue de jeu et jouée en vertu d'un statut de balle provisoire, ou d'être hors limites, afin de gagner du temps, le joueur peut jouer provisoirement une autre balle conformément à la Règle 27-1. Le joueur doit informer son adversaire en match play ou son marqueur ou un co-compétiteur en stroke play qu'il a l'intention de jouer une balle provisoire, et il doit la jouer avant que lui-même ou son partenaire ne parte en avant pour chercher la balle d'origine. S'il omet d'agir ainsi et joue une autre balle, cette balle n'est pas une balle provisoire et devient la balle en jeu avec une pénalité de coup et distance (Règle 27-1) ; la balle d'origine est perdue. (Ordre de jeu depuis l'aire de départ – voir Règle 10-3). Note : Si une balle provisoire jouée selon la Règle 27-2a peut être perdue en dehors d'un obstacle d'eau ou être hors limites, le joueur peut jouer une autre balle provisoire. Si une autre balle provisoire est jouée, elle a le même statut par rapport à la précédente balle provisoire que celui de la première balle provisoire par rapport à la balle d'origine.

10) En Match play, la balle d'un joueur se trouve à 2 m du green. Le joueur décide de frapper sa balle avec un putter. Avant son coup, il enlève du sable situé sur sa ligne de jeu à 1 m de sa balle. (410)

- 1- Le joueur encourt une pénalité de deux points.
- 2- Le joueur n'encourt aucune pénalité.
- 3- Le joueur perd le trou.

Nouv n'avez pas répondu !
La bonne réponse est Le Joueur perd le trou.

R13-2 13-2. Améliorer le lie, la zone du stance ou du mouvement intentionnels, ou la ligne de jeu Un joueur ne doit pas améliorer ou permettre que soient améliorés : • la position ou le lie de sa balle, • la zone de son stance ou mouvement intentionnels, • sa ligne de jeu ou un prolongement raisonnable de cette ligne au-delà du trou, ou • la zone dans laquelle il doit dropper ou placer une balle, par l'une des actions suivantes : • appuyer sur le sol avec le club, • déplacer, courber ou casser tout ce qui pousse ou est fixé (y compris les obstructions inamovibles et les objets définissant les hors limites), • créer ou éliminer des irrégularités de surface, • enlever ou tasser le sable, la terre meuble, les divots replacés, et autres mottes de gazon mises en place, ou • enlever de la rosée, du givre ou de l'eau. Toutefois, le joueur n'encourt pas de pénalité si une telle action se produit : • en posant le club légèrement lorsqu'il adresse la balle, • alors qu'il prend correctement son stance, • lors de l'exécution d'un coup ou dans le mouvement en arrière de son club pour un coup et que le coup soit joué, • en créant ou éliminant des irrégularités de surface à l'intérieur de l'aire de départ (Règle 11-1), ou en enlevant de la rosée, du givre ou de l'eau sur l'aire de départ, ou • sur le green : en enlevant du sable ou de la terre meuble ou en réparant un dommage (Règle 16-1). Exception : Balle dans un obstacle - voir Règle 13-4.

Votre résultat est 2 / 10

Nouveau Quiz

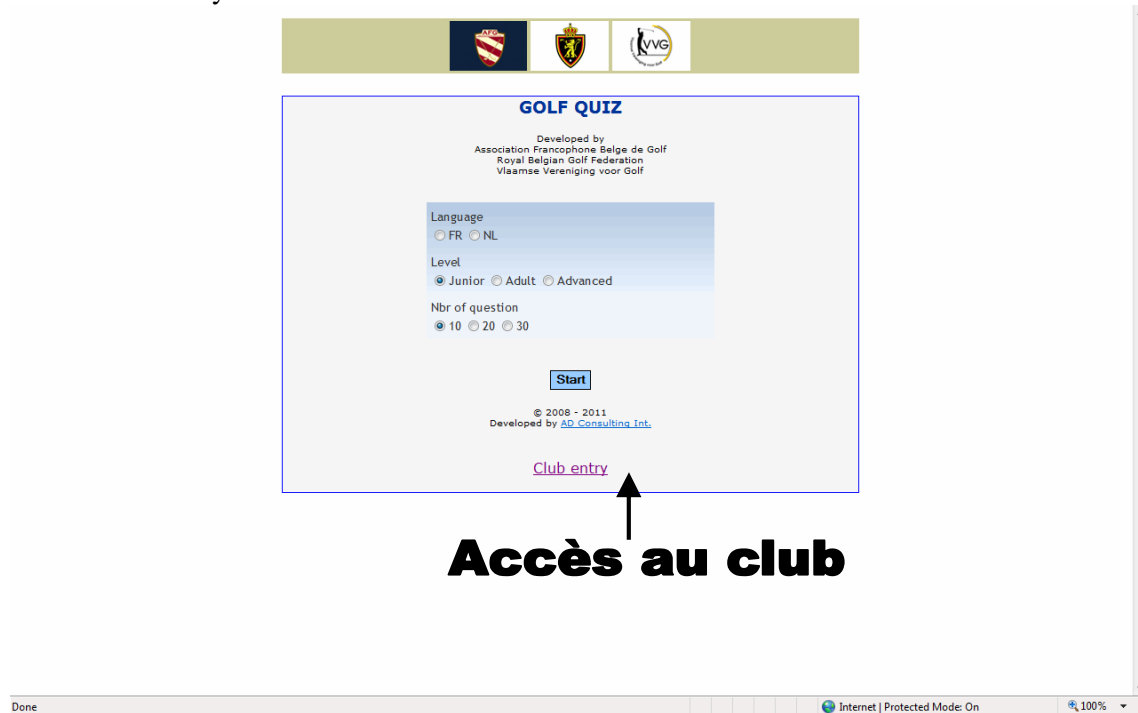
Developed by
Association Francophone Belge de Golf
Royal Belgian Golf Federation
Vlaamse Vereniging voor Golf

© 2008 - 2011
Developed by [AD Consulting Int.](#)

Internet | Protected Mode: On 100%

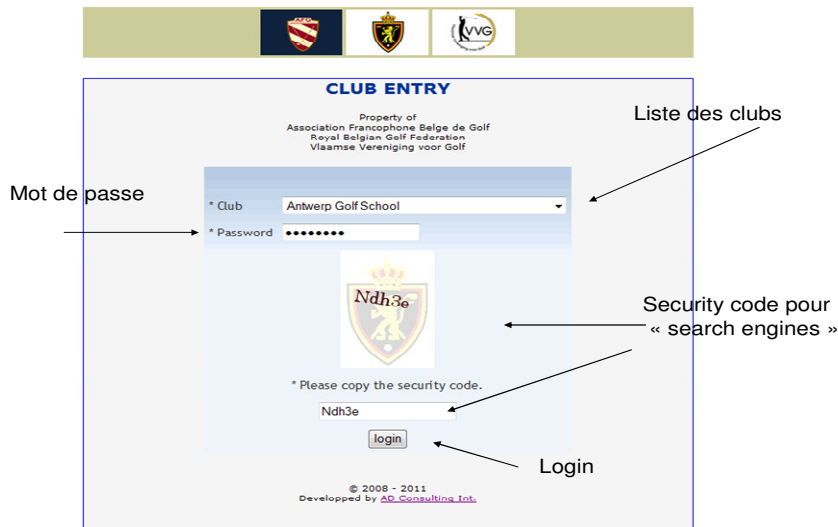
2. Questionnaires d'examen pour l'obtention du BAG : Accès aux clubs uniquement

Club entry :



a. login , mot de passe, security code

Sélectionnez votre club dans la liste, introduisez votre mot de passe, remplissez le « security code » et cliquez sur “Login”



Cet écran s'ouvre après le login :

ANTWERP GOLF SCHOOL

Developed by
Association Francophone Belge de Golf
Royal Belgian Golf Federation
Vlaamse Vereniging voor Golf

Exam FR NL Junior Adult OK

Certificat FR NL DE OK

Name OK

Member details [FR - NL](#)

Rules [FR - NL](#)

Change password OK

© 2008 - 2011
Developed by [AD Consulting Int.](#)

Internet | Protected Mode: On 100%

Vous avez le choix entre les possibilités suivantes :

- a. **Exam:** examen en « NL » & « Fr » pour « Junior » & « Adult » : Cliquez OK pour obtenir un examen
- b. **Certificat:** impression du certificat de réussite après avoir encodé les prénom et nom du candidat. Pour que le certificat soit officiel, il doit être signé par le capitaine du club.
- c. **Member details:** formulaire d'inscription vierge afin de permettre au club d'enregistrer les données du candidat et les résultats obtenus lors de chaque épreuve obligatoire pour l'obtention du BAG.
- d. **Rules:** le règlement BAG en NL & Fr
- e. **Change password:** la possibilité de changer le mot de passe.

- a. **Exam:** examen en « NI » & « Fr » pour « Junior » & « Adult » :
Cliquez OK pour émettre un examen

Trois listes sous format pdf sont générées

- questions : l'examen
- full answers: l'examen avec réponses et explications
- quick answers : la liste avec les numéros des questions et le numéro de la réponse correcte.

The screenshot displays the website for the Brevet d'Aptitude Golfvaardigheidsbewijs at Antwerp Golf School. At the top, there is a header with three logos: a shield with a red and white striped pattern, a shield with a crown, and the NVG logo. Below the header, the text reads "Brevet d'Aptitude Golfvaardigheidsbewijs" and "Antwerp Golf School". There are three main menu items, each represented by a small thumbnail of the certificate cover: "Questions", "Full answers", and "Quick answers". Each item has a corresponding link below it. A "Back to menu" link is also present. A small "questions" tooltip is visible over the "Questions" link. The browser's address bar at the bottom shows the URL: http://www.golfbelgium.info/Secretariat/pdf/FRBG_01_2008_04_09_08_12_34_QSR.pdf. The browser status bar indicates "Internet | Protected Mode: On" and "100%".

Chaque série de 3 documents a reçu un numéro unique. Lors de chaque émission d'un examen vous obtenez des nouveaux questionnaires uniques.

Ces questionnaires peuvent être ouverts ou d'abord sauvés sur l'ordinateur. Ils ne peuvent être utilisés que pour les examens. Ils ne peuvent, en aucun cas, être diffusés parmi vos membres.

- b. **Certificat:** impression du certificat de réussite après avoir encodé les prénom et nom du candidat. Pour que le certificat soit officiel, il doit être signé par le capitaine du club.

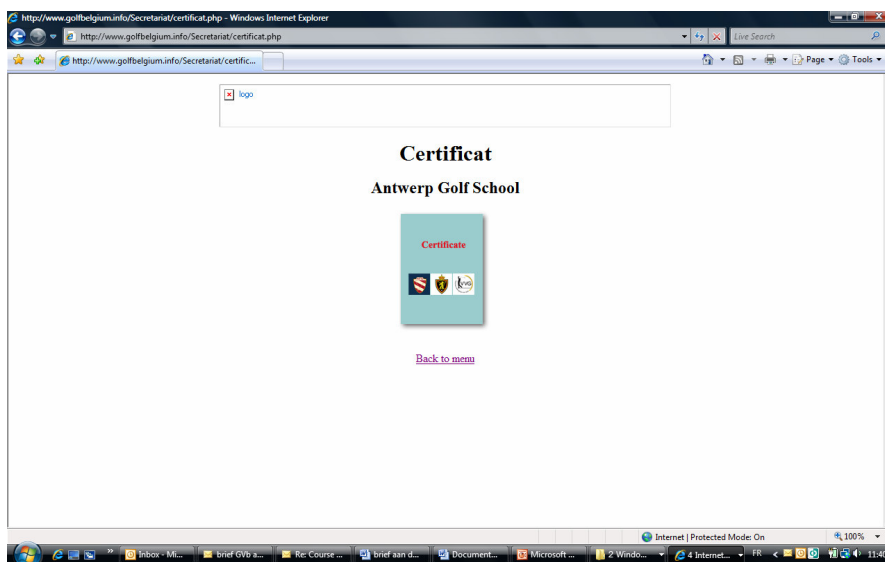


The screenshot shows a web browser window displaying the 'ANTWERP GOLF SCHOOL' website. At the top, there are three logos: a shield with a cross, a shield with a lion, and the VVG logo. Below the logos, the text reads 'ANTWERP GOLF SCHOOL' and 'Developed by Association Francophone Belge de Golf, Royal Belgian Golf Federation, Vlaamse Vereniging voor Golf'. The main content area contains a form with the following fields and options:

- Exam: FR NL Junior Adult [OK]
- Certificat: FR NL DE [OK]
- Name:
- Member details: FR - NL
- Rules: FR - NL
- Change password: [OK]

At the bottom of the form, it says '© 2008 - 2011 Developed by AD Consulting Int.' The browser's status bar at the bottom indicates 'Internet | Protected Mode: On' and '100%' zoom.

Name : remplir les prénom et nom de la personne qui a réussi son BAG.
cliquez OK pour l'émission du certificat



Ce document peut être ouvert ou d'abord sauvé sur l'ordinateur. Le capitaine du club doit signer le certificat pour le compléter.

- c. **Member details:** formulaire d'inscription vierge afin de permettre au club d'enregistrer les données du candidat et les résultats obtenus lors de chaque épreuve obligatoire pour l'obtention du BAG.
- d. **Rules:** le règlement BAG en NI & Fr
- e. **Change password:** la possibilité de changer le mot de passe.